



## *Débat participatif* *Europe : les citoyens ont leur mot à dire !*

**Le 9 février 2012 à 19h Goethe-Institut**  
Adresse : 17, avenue de Iena – 75116 Paris

Inscription au 01 44 43 92 30 ou par mail : [info@paris.goethe.org](mailto:info@paris.goethe.org)

A l'heure où l'Europe semble menacée par les effets d'une crise financière et économique majeure et où, plus que jamais, les traités se dessinent derrière des portes fermées, il est important de s'interroger sur la place et le rôle des citoyens dans processus décisionnel de l'UE.

Conçu sur un format participatif, cet événement rassemblera des acteurs de plusieurs pays européens afin de débattre, avec la salle, de deux thématiques qui feront l'objet de futures initiatives citoyennes.

### **Agenda du débat :**

**19h-19h20 :** Quelles formes d'action démocratique en Europe ? Intervention de **Tony Venables**, Président de European Citizens Action Service( ECAS)

**19h20-19h50 :** Pour ou contre un revenu minimum en Europe? **Baptiste Mylondo**, économiste auteur de « Un revenu pour tous », éditions Utopia et **Mariella Palmieri**, [TILT !](http://TILT.it), Italie

**19h50-20h20 :** Faut-il demander le vote des résidents non nationaux dans les élections locales, nationales et européennes ? **Bernard Delemotte**, éditeur des Lettres de la Citoyenneté, membre du collectif 'votation citoyenne'

**20h20-20h30 :** Bilan et perspectives en Europe.

**Modération :** **Sébastien Maillard**, journaliste, *La Croix* et **Ségolène Pruvot**, Alternatives Européennes

**Ce débat sera suivi par un pot offert par le Goethe-Institut**

*Ce débat s'inscrit dans le cadre du cycle des conférences préparatoires des Etats généraux de l'Europe (EGE), initiative lancée en 2007 à l'initiative d'EuropaNova.*

*Ce grand rendez-vous annuel de la société civile qui aura lieu le **10 mars 2012 à Paris**, vise à débattre durant une journée des enjeux européens autour de conférences thématiques.*

*Nous vous informons que vous pouvez poser vos questions pendant la conférence ainsi que sur le site Internet [www.etats-generaux.eu](http://www.etats-generaux.eu) ; un certain nombre d'entre elles pourront être reprises et posées, lors de la dernière séance plénière, aux différents personnes candidates à l'élection présidentielle.*